

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE-PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1935

GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1937

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE-PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1935

GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1937

RAPPORT

DE

L'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

- MM. *Ehrler, André*, Conseiller d'Etat, Président.
Navazza, Frédéric, Vice-Président.
Gency, Frédéric, Secrétaire.
Dufaux, Alexandre.
Dr Flournoy, Henry.
Dr Wyss-Chodat, Fernand.
Mossu, Albert.
Gallay, John.
Mezger, Frédéric.
M. *Cornu, Charles*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-Directeur :

M. le *Dr Ladame, Charles*

Chronique de l'Asile-clinique pour l'année 1935

Le nombre total des admissions a été de 40 unités inférieur (21 hommes et 19 femmes) à celui de l'année passée, et il y eut, le 31 décembre 1935, 12 malades de moins qu'en 1934.

Cette diminution s'est également traduite sur le nombre des journées de malade qui ont été de 3,495.

Le fait saillant de cet exercice, c'est le nombre toujours croissant des malades qui tombent plus ou moins totalement à la charge de l'Etat, même des malades qui jusque-là et pendant des années avaient donné quittance régulière et normale pour leur pension. Ce fait du reste est actuellement le lot commun à toutes les institutions hospitalières de notre pays.

* * *

En 1935, le 81,40% des malades étaient assistés. Les malades dits payants ont versé pour cet exercice Fr. 126,786.—, alors qu'avec le prix de revient de la journée de malade, leurs 25,957 journées de malade auraient dû nous apporter Fr. 221,776.—. C'est encore l'Etat qui doit solder la différence de Fr. 94,990.—.

L'Asile a une grosse charge, non seulement par les frais de l'hospitalisation de nos confédérés et surtout des étrangers indigents, mais aussi par les transferts, les rapatriements, dans leur canton d'origine ou à la frontière de leurs pays respectifs.

Dans le tableau ci-après, nous donnons un des aspects du problème, celui du nombre de ces malades, du nombre des journées de malade et celui du coût de leur séjour. A cela s'ajoutent encore les frais de transport et le nombre, en fait considérable, des infirmiers et des infirmières en voyage pour ces rapatriements.

Rapatriements en 1935

	Nombre de cas			Hommes			Femmes			Journées de malades			Total
	H	F	Tot.	Journ.	Fr.	Journ.	Fr.	Journ.	Fr.	Journ.	Fr.	Journ.	Fr.
Confédérés.	19	22	41	1,276	10,902	5,747	49,102	7,023	60,004				
Etrangers .	5	11	16	647	5,528	2,272	19,412	2,919	24,940				
Totaux .	24	33	57	1,923	16,430	8,019	68,514	9,942	84,944				

Ces sommes ne comprennent pas les frais de pension pour les confédérés et les étrangers indigents dont la sortie de l'Asile a pu avoir lieu avant l'échéance du rapatriement, grâce à une amélioration de la santé du malade.

L'état sanitaire a été bon en général. Nous n'avons à signaler ni à déplorer ni incident ni accident de quelque importance.

* * *

La thérapeutique-travail a suivi son cours normal dans la division des femmes. Elle subit par contre un peu trop les à-coups saisonniers dans la division des hommes où les noix à concasser et les graines à trier nous parviennent toutes à la fois avec la mention « urgent ».

Les festivités habituelles ont rompu la monotonie de la vie de l'Asile : chorales, sociétés littéraires, harmonies et fanfares, à qui mieux mieux sont venues, visiteuses fidèles et dévouées, régaler d'un brin d'art, par des aubades en matinée ou en soirée, les malades toujours friands de distraction. L'invitation annuelle du cirque Knie a fait de nombreux heureux. Les courses de montagne et en autocar ont eu leur succès accoutumé. L'arbre de Noël, cette année aussi, a été bien garni grâce aux nombreux dons d'amis généreux et grâce aussi au bénéfice versé dans l'escarcelle des réjouissances, par le « magasin de vente ».

De nombreux dons : livres et revues, illustrés divers ont garni les rayons de la bibliothèque des malades. A tous ceux qui, fidèles et dévoués, chaque année pensent à donner un air de joie aux habitants de Bel-Air, ces derniers adressent un chaud merci et l'expression de leur vive reconnaissance.

Personnel		
Mutations :	Entrées	Sorties
Médecins	4	
Infirmières	6 + 1 auxiliaire	4
Infirmiers	1	4
Lingères	1 journalière	2
Mécaniciens	1 journalière	1
	13 + 1	1
		12

Aux doctoresses Yvonne Pidoux, médecin interne, et Käti Frankenthal, médecin volontaire, aux docteurs Alberto Roddolo, Aldo Zarri, médecins remplaçants, nos remerciements pour les services appréciés qu'ils ont rendus à nos malades.

Le Dr Maximin Fattet a été nommé médecin interne pour un an.

Un infirmier et deux infirmières ayant atteint l'âge pour l'obtention d'une pension ont pris leur retraite. Un infirmier (qui n'a pas encore été remplacé) et deux infirmières ont démissionné de leur fonction. Une lingère a reçu une pension de retraite prématurée pour cause d'invalidité. Elle a été remplacée par une lingère à la journée.

Le chef-mécanicien, notoirement insuffisant, a dû être révoqué. Un remplaçant a été nommé, qui n'a pu encore entrer en fonction, un recours ayant été adressé contre cette révocation. En attendant, un mécanicien à la journée vient alléger les services plus chargés en hiver des chauffeurs-mécaniciens.

Notre personnel, on le voit par ce peu de mutations, est en fait très stable. Grand avantage pour la continuité des soins donnés aux malades, mais par contre charge budgétaire par l'augmentation progressive des jours de vacances et l'augmentation annuelle légale des salaires, dont un bon nombre sont au maximum.

La question de l'enseignement professionnel du personnel des infirmiers et infirmières a fait l'objet d'une étude serrée par le médecin-directeur et d'une discussion nourrie au sein de la Commission administrative. Etant donné la morbidité très élevée de notre personnel et la nécessité de trouver des remplaçants pour combler les vides créés par ces absences, ce qui aurait grevé sérieusement le budget sans pour cela résoudre complètement le problème, la Commission administrative a décidé d'attendre l'amélioration de la situation sanitaire du personnel pour reprendre la question.

Voici pour 1935 un tableau des absences diverses de notre personnel :

Journées de travail et d'absences pour l'exercice annuel 1935				
Personnel :	Infirmiers		Infirmières	
	Jours	%	Jours	%
Total des journées de salaire payées	362	—	332	—

<i>Congés légaux :</i>				
Repos hebdomadaires	80	22,0	67	20,0
Vacances				
Jours fériés				

<i>Absences pour cause de :</i>				
<i>Maladie</i>	19	5,0	41	12,0
<i>Accidents</i>	3	1,0	3	1,0
professionnels et non prof.				
Total <i>maladie et accidents</i> . . .	22	6,0	44	13,0

Journées de travail <i>effectives</i> .	260	72,0	221	67,0
---	-----	------	-----	------

Le tableau suivant établit un parallèle entre les asiles-cliniques de Bel-Air et de la Friedmatt à Bâle, deux institutions qui

se trouvent à bien des égards être dans des conditions très analogues, très comparables. Le rapport annuel de la Friedmatt est du reste le seul qui contienne ce genre de données, du plus haut intérêt cependant.

Statistique comparée du *temps de travail* et de celui des *absences diverses* du personnel des infirmières et des infirmiers de :

	La Friedmatt et de Bel-Air	
	Bâle %	Genève %
Repos hebdomadaire		
Vacances et jours fériés	13,11	12,29
Total	6,19	8,54
	19,30	20,83
Absences :		
Maladie		
Accidents	4,74	9,23
Art. statut 37-38	0,52	0,95
	0,31	0,16
Total absences	5,57	10,34
Temps de travail effectif	75,13	68,83

La *Polyclinique psychiatrique* a donné 715 consultations et enregistré 104 malades nouveaux en 1935. Cette institution si utile, si indispensable, n'a pas même un seul local à elle. De plus, elle n'a plus de crédit, elle a dû entamer la petite réserve qu'elle avait déposée en banque pour créer le service si nécessaire d'une infirmière sociale. Il n'est pourtant pas difficile de se représenter le soulagement apporté par un service de polyclinique à la population et même à l'Asile-clinique.

L'étude et la mise au point de la loi sur le régime des personnes atteintes de maladies mentales avancent, tout fait prévoir que cette loi pourra entrer en vigueur en 1936.

L'année 1935, faute des crédits spéciaux nécessaires, n'a pas apporté d'amélioration notable dans aucune réalisation du programme des réparations et transformations de nos installations diverses, qui n'ont pu être obtenues. Nous avons tout juste pourvu à l'indispensable, les réparations d'urgence.

Il nous reste la transformation totale de la buanderie et de la grande cuisine, qui ne pourront guère durer longtemps encore et nécessitent en attendant des replâtrages onéreux.

Les installations sanitaires des Pavillons II. H., V. H. et V. F. (ce dernier, en partie), le Pavillon III F. et celles de la Chapelle devraient aussi être remises en état sans tarder.

Il nous resterait alors la reconstruction du hangar de l'atelier mécanique et de celui du jardin potager, et les façades de tous les

bâtiments et pavillons qui ont eu le temps de se décrépir depuis trente-cinq ans et plus.

Avec nos propres moyens, nous avons rénové en entier le Pavillon II. H.; bien d'autres pavillons attendent encore leur tour, et le mobilier, et les volets, etc. ?

On le voit, pour que notre Asile-clinique, qui a déjà subi de nombreuses et heureuses transformations, soit totalement rénové, il faudra encore une somme rondelette, somme qui augmentera en raison directe du nombre des années de carence.

I. Statistique des malades

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Totaux</i>
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1935	169 (174)*	223 (218)*	392 (392)*
» entrés en 1935	93 (114)	112 (131)	205 (245)
» soignés en 1935	262 (288)	335 (349)	597 (637)
» sortis en 1935.	76 (103)	104 (101)	180 (204)
» décédés en 1935	17 (16)	20 (25)	37 (41)
» restants le 31 déc. 1935 .	169 (169)	211 (223)	380 (392)

* Les chiffres placés entre parenthèses sont ceux de 1934.

		POPULATION ANCIENNE										POPULATION NOUVELLE										POPUL. TOT.								
Groupes	Prés. I. I. 1935	Sorties			Décès			Prés. 31 déc. 1935			Entrées		Total		Sorties		Décès		Total		Prés. 31 déc. 1935		Population restante au 31 déc. 1935							
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.					
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
I.	40	18	2	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
II.	4	1	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
III.	82	163	7	28	3	6	72	129	21	48	10	18	31	66	17	36	4	12	—	1	—	—	—	—	—	—				
IV.	23	34	3	3	3	10	17	21	12	28	2	1	14	29	4	9	—	—	—	2	3	1	—	7	12	7	17	24	38	62
V.	8	4	1	—	2	—	5	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	4	9
VI.	12	3	4	—	2	—	6	2	19	7	11	3	30	10	16	7	7	2	2	—	1	—	—	26	9	4	1	10	3	13
VII.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
Totaux :	169	223	19	35	11	16	139	172	65	86	28	26	93	112	44	54	13	15	4	4	2	—	—	63	73	30	39	169	211	380

III. Nationalité des malades entrés en 1935

	Hommes %		Femmes %		Totaux %	
Genevois	32	34,4	53	47,3	85	41,5
Confédérés	41	44,1	36	32,2	77	37,5
Etrangers	* 20	21,5	23	20,5	43	21
	93		112		205	

* Dont un heimatlos.

IV. Etat civil des malades entrés en 1935

	Hommes		Femmes	
		%		%
Célibataires .	47			
Mariés . . .	37	50,5	37	33
Veufs . . .	5	39,8	36	32,1
Divorcés . .	4	5,4	26	23,2
Séparés . .	—	4,3	10	9
	93		3	2,7
			112	

V. Domicile des malades soignés à Bel-Air, en 1935

Population ancienne (entrées antérieures à 1935)

	à Genève		en Suisse		à l'étranger		Total	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Genevois .	133	151	9	8	7	14	149	173
Confédérés.	7	22	—	—	—	1	7	23
Etrangers .	13	27	—	—	—	—	13	27
Totaux .	153	200	9	8	7	15	169	223

Population nouvelle (entrées en 1935)

	à Genève		en Suisse		à l'étranger		Total	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Genevois .	31	48	1	2	—	3	32	53
Confédérés.	40	36	1	—	—	—	41	36
Etrangers .	17	21	—	—	3	2	20	23
Totaux .	88	105	2	2	3	5	93	112

VI. Malades entrés et sortis en 1935, répartis selon le nombre des séjours

	Hommes		Femmes		Totaux	
1 ^{er} séjour : Entrées . .	65		86		151	
Sortis dans l'année* .		44		54		98
X ^{me} séjour : Entrées . .	28		26		54	
Sortis dans l'année* .		13		15		28
Totaux : Entrées .	93		112		205	
Sorties .		57		69		126

* Décès non compris.

VII. Etat des malades à la sortie
Malades entrés avant 1935

Formes mentales	Malades entrés et sortis en 1935									
	Premier séjour					Séjours multiples				
	Guéris	Améliorés	Station- naires	Décès	Total	Guéris	Améliorés	Station- naires	Décès	Total
Hommes										
Congénitales	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Constitutionnelles	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Acquis	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Organiques	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Epileptiques	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Toxicomanies	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Non aliénés	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Totaux	7	4	6	17	30	8	15	20	47	93
Femmes										
Congénitales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constitutionnelles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Organiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Epileptiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toxicomanies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Non aliénés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	1	15	39	51	86	2	2	1	3	124
Total										
Guéris	9	34	32	32	107	10	17	1	1	29
Améliorés	4	61	39	20	134	3	13	4	58	78
Totaux	13	95	71	52	241	13	30	5	69	207
Statistiques										
Guéris	9	34	32	32	107	10	17	1	1	29
Améliorés	4	61	39	20	134	3	13	4	58	78
Totaux	13	95	71	52	241	13	30	5	69	207

VIII. RAPATRIEMENTS

57 rapatriements ont été effectués en 1935

Malades rapatriés	H.	F.	Tot.	Durée du séjour Nombre total des journées		Moyenne des journées par malade
Dans le canton de :				H.	F.	
Fribourg	7	1	8	522	25	68,3
Vaud	4	5	9	422	831	139,2
Berne.	1	4	5	29	339	73,6
Tessin	1	—	1	69	—	69
St-Gall	2	3	5	103	1,835	387,6
Appenzell . . .	—	1	1	—	24	24
Zurich	—	1	1	—	75	75
Lucerne	—	2	2	—	2,528	1264
Argovie	1	—	1	24	—	24
Neuchâtel . . .	1	1	2	2	26	14
Valais	1	4	5	25	64	17,8
Glaris	1	—	1	80	—	80
Totaux . .	19	22	41	1,276	5,747	171,3
En France . .	3	3	6	259	1,181	240
Allemagne . .	1	2	3	17	235	84
Italie	—	6	6	—	856	142,6
Arménie turque . .	1	—	1	371	—	371
Totaux . .	5	11	16	647	2,272	182,4

IX. Durée du séjour à Bel-Air des malades rapatriés en 1935

Total par groupes des formes mentales

Nombre des journées

Groupe	Confédérés				Etrangers			
	Hom- mes	Jour- nées d. ma- lades	Fem- mes	Jour- nées d. ma- lades	Hom- mes	Jour- nées d. ma- lades	Fem- mes	Jour- nées d. ma- lades
I	3	63	—	—	—	—	—	—
II	2	88	—	—	1	127	—	—
III	7	241	14	4,857	2	388	9	1,889
IV	3	411	3	774	1	23	1	224
VI	4	473	5	116	1	109	1	159
Totaux	19	1,276	22	5,747	5	647	11	2,272

X. Les décès en 1935

1. Malades entrés antérieurement à 1935

Formes des maladies mentales	Causes immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour jours	
I. Imbéc. av. alcool.	Cachexie. Asystolie . . .	1	—	1	3,685	H.
III. Délire hall. chronique	Cachexie. Tubercul. pulmonaire. Néphrite anc. . .	1	—	1	15,666	H.
Catatonie	Tuberculose pulmonaire fibro-caséuse génér. . .	1	—	1	2,855	H.
Affect. maniaque et dépres. av. alc..	Marasme sénile. Broncho-pneumonie	1	—	1	19,148	H.
Démence précoce	Broncho-pneumonie	—	2	2	16,623	F.
Démence précoce.	Ca. du sigmoïde. Péritonite aiguë	—	1	1	602	F.
Agit. psycho-mot.	Broncho-pneumonie	—	1	1	5,157	F.
Dém. paranoïde .	Ca. du sein droit. Anémie grave	—	1	1	4,289	F.
Délire hal. chron.	Myocardite. Mort subite. . .	—	1	1	4,711	F.
» » »	Début de broncho-pneum. . .	1	—	1	3,064	H.
IV. Psych. artérioscl.	Broncho-pneumonie. Cirrhose du foie	1	—	1	725	H.
» » »	Cancer du rectum	1	—	1	532	H.
avec alcool . . .	Ictus. Broncho-pneum.	—	1	1	364	F.
Psych. artérioscl.	Broncho-pneum. termin..	—	1	1	537	F.
» » »	Pneumonie. Escharre	—	1	1	420	F.
» » »	Cachexie	—	1	1	299	F.
Paralysie génér. .	Tuberculose pulmonaire . .	—	1	1	1,177	F.
Psychose sénile .	Broncho-pneumonie	—	2	2	1,091	F.
» » »	Bronchite aiguë	—	1	1	3,702	F.
Paranoïa sénile .	Cachexie. Défaill. card. . .	—	1	1	1,360	F.
Maladie de Pick .	Broncho-pneumonie	—	1	1	219	F.
Tumeur cérébrale	Broncho-pneumonie	1	—	1	3,583	H.
V. Epilepsie essent.	Cachexie. Inanition	1	—	1	11,179	H.
Démence épilept.	Cachexie. Urémie	1	—	1	377	H.
VI. Psychose de Korsakoff	Ictus cérébral	1	—	1	9,668	H.
Psychose de Korsakoff av. épileps.	Totaux	11	16	27	70,482	H.
					40,551	F.

2. Malades entrés en 1935

Formes des maladies mentales	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour jours	
III. Affect. dépressive	Broncho-pneumonie . . .	—	1	1	33	F.
IV. Paralysie génér. .	Inanition. Cachexie . . .	1	—	1	38	H.
Psych. artérioscl.	Ictus	1	—	1	51	H.
Encéphalite . . .	Cachexie	1	—	1	23	H.
Psych. artérioscl.	Broncho-pneumonie . . .	—	1	1	32	F.
Psychose sénile .	Broncho-pneumonie . . .	—	2	2	15	F.
VI. Delirium tremens	Syncope cardiaque . . .	1	—	1	3	H.
Delirium tremens atypique	Pneumonie	1	—	1	20	H.
Delirium tremens et Korsakoff . .	Bronchite. Myocardite . .	1	—	1	7	H.
	Totaux	6	4	10	142	H.
					80	F.

Rapport administratif et financier

Les prévisions budgétaires étaient :

Aux dépenses, après abat- tements sur les sommes prévues tout d'abord . . .	Fr. 1,203,700.—	(1934)	Fr. 1,161,000.—
Aux recettes, y comprise l'allocation de l'Etat de Fr. 800,000.—	» 1,103,000.—		» 1,161,000.—
présentant ainsi une prévi- sion de déficit de	Fr. 100,700.—		
Les dépenses se sont élevées à	Fr. 1,192,254.40		Fr. 1,203,146.65
Les recettes, y comprise l'al- location de l'Etat, portée en fin d'exercice à Fr. 915,203.85, à	» 1,192,254.40		» 1,203,146.65

équilibrant les dépenses qui ont été inférieures de Fr. 11,445.60
aux prévisions adoptées.

En 1935, l'Asile a reçu pour les pensions des malades non
assistés Fr. 126,786.95. En 1929, ces mêmes recettes étaient de
Fr. 185,924.90; en 1930 : Fr. 169,004.80; en 1931 : Fr. 153,307.80;
en 1932 : Fr. 155,450.85; en 1933 : Fr. 143,575.75; en 1934 :
Fr. 132,696.50; en 1935, elles n'étaient plus que de Fr. 126,786.95,
accentuant encore la courbe descendante tracée par les années
précédentes.

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assis-
tance publique médicale ont été :

	Fr.	(1934)	(1933)	(1932)
Pour les Genevois :	35,833.80	Fr. 36,959.95	Fr. 42,604.35	Fr. 36,680.35
Pour les confédérés et étrangers	36,386.—	41,244.—	42,147.—	50,643.25
Ensemble	72,219.80	78,203.95	84,751.35	87,323.60

marquant aussi une diminution constante.

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

Fonctionnaires, infirmiers et infirmières, employés journaliers	58,470	(1934)	(1933)	(1932)
Malades	139,537	57,716	56,295	55,921
		143,032	143,337	144,797

et se répartit comme suit pour l'ensemble des malades, par
nationalité :

	(1934)	(1933)	(1932)
Genevois	115,265	117,422	117,725
Confédérés	11,156	10,822	10,663
Etrangers	13,116	14,788	14,949
Ensemble	139,537	143,032	143,337

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 25,957
journées, soit pour le 18,60% (1934 : 19,66%; 1933 : 21,20%;
1932 : 21,30%).

Il reste pour les malades assistés 113,580 journées, soit le
81,40% se répartissant comme suit :

Assistés genevois :
103,132 journées = 73,91% (1934 : 71,74%, 1933 : 70,29%)

Assistés confédérés :
2,415 journées = 1,73% (1934 : 2 %, 1933 : 2,32%)

Assistés étrangers :
8,033 journées = 5,76% (1934 : 6,60%, 1933 : 6,19%)

du total des journées de maladie.

Le coût de la journée de maladie a été :

	(1934)	(1933)	(1932)
Malades et employés réunis .	Fr. 6,021	5,993	5,742
Malades seuls	» 8,544	8,411	7,997
			8,058

Le 31 décembre 1935, l'effectif des malades non assistés en
traitement à l'Asile représentait le 18,62% de la population des
malades (1934 : 20,42%; 1933 : 21,39%; 1932 : 21,38%).

Celui des assistés gene-
vois, le 75,80% (1934 : 71,73%, 1933 : 70,36%)

Celui des assistés confé-
dérés, le 0,26% (1934 : 1,05%, 1933 : 1,80%)

Celui des assistés étran-
gers, le 5,32% (1934 : 6,80%, 1933 : 6,45%)

RECETTES ET DÉPENSES

	RECETTES	DÉPENSES
	Fr.	Fr.
Assurances accidents		
Alimentation, repas pris par le personnel	6,272.90	9,778.30
Alimentation	45,368.80	
Assistés genevois	4,785.10	
Assistés confédérés et étrangers	35,833.80	135,208.05
Allocation de l'Etat	36,386.—	
Assurances diverses	924,659.90	
Bibliothèque des malades	87.30	9,456.05
Bibliothèque médicale	117.95	4,357.05
Blanchissage		281.35
Combustibles	423.50	1,407.05
Domaine		2,090.—
Entretien appareils électriques	590.30	51,673.75
Entretien appareils chauffage	27.55	2,716.35
Entretien des machines	73.30	3,035.70
Entretien des immeubles		5,591.55
Entretien des garages		1,302.—
Eclairage	15.75	59,432.10
Eau	691.30	
Entretien des autos	363.70	3,551.85
Entretien mobilier usuel		4,247.50
Entretien mobilier médical	351.50	1,875.15
Frais divers	110.55	5,422.85
Ferme		130.75
Force motrice	194.55	1,594.15
Fournitures administration	8,500.—	34.—
Gaz	320.80	2,228.25
Imprimés	12.80	1,743.90
Inhumations	324.60	1,212.80
Lingerie		653.55
Literie	228.80	275.—
Logements au personnel	823.85	3,582.15
Nettoyages	73.95	3,691.45
Pensions malades payants	9,192.05	
Potager	69.45	
Prestations nature aux travailleurs	126,786.95	4,430.45
Poste	53.65	3,606.90
Pharmacie laboratoire		3,471.40
Pensions de retraite	330.80	2,756.00
Rémunération aux travailleurs	238.50	651.55
Retenues légales sur salaires		7,571.70
Soins spéciaux malades		103,099.20
Soins au personnel stagiaire	45,563.20	5,500.—
Subside caisse maladie du personnel	89.60	45,563.20
Téléphones		517.30
Traitements et salaires		110.80
Vêtements et chaussures	362.—	1,700.—
		4,088.20
	1,555.80	745,829.60
	1,250,880.55	5,411.60
		1,250,880.55

PROFITS ET PERTES

	DOIT	AVOIR
	Fr.	Fr.
Assurances accidents	3,505.40	
Assurances diverses	4,269.75	
Blanchissage	1,944.60	
Bibliothèque médicale	1,629.85	
Combustibles	50,930.95	
Entretien immeubles	59,172.30	
Entretien appareils électriques	2,475.—	
Eclairage	3,188.15	
Entretien appareils chauffage	5,518.25	
Entretien machines	1,302.—	
Eau	4,247.50	
Entretien mobilier	6,872.50	
Entretien autos	1,416.—	
Force motrice	1,907.45	
Frais administration	1,731.10	
Frais divers	1,843.60	
Gaz	888.20	
Inhumations	46.20	
Imprimés	653.55	
Lingerie	3,549.25	
Literie	4,380.80	
Nettoyages	3,787.30	
Nourriture	108,600.65	
Poste	320.75	
Pensions retraite	103,099.20	
Prestations nature travailleurs	2,756.—	
Pharmacie laboratoire	6,859.70	
Rémunération aux travailleurs	5 500.—	
Soins spéciaux malades	467.35	
Soins médicaux personnel stagiaire	110.80	
Subside caisse-maladie du personnel	1 700.—	
Téléphone	3,726.20	
Traitements et salaires	745,829.60	
Vêtements et chaussures	4,108.40	
Total	1,148,338.35	
Balance profits et pertes	593.20	
Allocation de l'Etat		915,203.85
Assistés genevois		35,833.80
Assistés confédérés et étrangers		36,386.—
Ferme		8,466.—
Logements au personnel		9,192.05
Potager		18,213.15
Pensions malades payants		123,219.70
Bibliothèque des malades		12.15
Domaine		2,404.85
	1,148,931.55	1,148,931.55

BILAN 1935

	ACTIF	PASSIF
	Fr.	Fr.
Bibliothèque des malades, march. en stock		
Entretien imm., march. en stock	426.35	
Lingerie, march. en stock	6,963.55	
Vêtements, chauss., march. en stock	5,988.85	
Matériel et mobilier, march. en stock	9,985.—	
Pharmacie labor., march. en stock	11,926.30	
Entr. app. électr., march. en stock	1,202.45	
Literie, march. en stock	3,018.—	
Blanchissage, march. en stock	19,093.60	
Potager, march. en stock	792.70	
Domaine, march. en stock	5,038.80	
Nettoyages, march. en stock	122.85	
Frais divers, march. en stock	1,786.65	
Entretien autos, march. en stock	829.90	
Nourriture, march. en stock	130.20	
Combustibles, march. en stock	7,717.60	
Caisse d'Epargne :	3,936.60	
titres Banque de Genève		
titres Quillet	23,308.50	
titres legs Champrenaud	531.30	
titres dons et legs	11,981.30	
legs Grand-Thiévant	118.—	
compte de perception	1,044.05	
dépôt des malades	5,047.10	
compte arbre de Noël	5,207.70	
fonds app. électro-médicaux	8,525.40	
fonds autos	1,212.60	
Dépôt malades, cpte espèces, solde	592.10	
Automobiles	269.70	
Immeubles non portés au cpte Etat	7,300.—	
Matériel, mobilier, meubles	10,080.—	
Machines appartenant aux immeubles	307,082.—	
Touring Club Suisse, dép. de garantie	130,000.—	
Chèques et virements, dép. régl.	100.—	
Banque Lombard Odier, titres Fonds Castan	50.—	
Caisse, crédit spécial domaine	12,671.25	
Dons et legs, solde	2,898.—	
Fonds Castan, solde		
Compte Marie Quillet		18,310.70
Fonds automobiles		21,170.—
Fonds appareils électro-médicaux		3,580.—
Fonds tri-marchandises		2,646.10
Compte intérêts		1,212.60
Legs Grand-Thiévant		15,785.50
Dépôt malades, compte général		5,047.10
Domaine, crédit spécial		1,044.05
Balance du bilan, capital		5,477.40
		2,898.—
		529,806.95
	606,978.40	606,978.40

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Extrait des Registres du Conseil d'Etat

du 21 novembre 1936

Le Conseil d'Etat

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'assistance publique médicale ;

Vu le rapport du Contrôle financier du 30 octobre 1936, préavisant en faveur de l'approbation des comptes (exercice 1935) de l'asile de Bel-Air ;

Vu la proposition du Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales ;

arrête :

D'approuver pour l'exercice 1935 le compte rendu administratif et financier de l'asile de Bel-Air et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme,

Le Chancelier : Louis SOLDINI.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air :</i>	
Chronique de l'asile	3
Rapport médical	8
Rapport administratif et financier	16
<i>Extrait des registres du Conseil d'Etat</i>	<i>21</i>
